

Saint-Péray, lundi 04 Janvier 2021.

Amies randonneuses, amis randonneurs.

Permettez-moi de vous renouveler mes meilleurs vœux pour 2021, que ce nouvel an vous apporte santé, bonheur et joie et qu'il permette de nous retrouver rapidement dans la convivialité et l'amitié.

Les contraintes sanitaires actuelles nous obligent toujours au respect de règles strictes avec un nombre de 6 participants maximum (accompagnateur compris), covoiturage à 4 avec gel et masque obligatoire, distanciation pendant la rando et inscription obligatoire !

*Compte tenu de la lourdeur de ces contraintes, nous avons **décidé de ne pas reprendre nos activités Club** en ce début Janvier et ce jusqu'à nouvel ordre.*

Je comprends votre déception et je compte sur votre soutien et votre compréhension. Je vous tiendrai informé de l'évolution de la situation en espérant pouvoir reprendre nos sorties et activités le plus rapidement possible.

En attendant, gardez le moral et continuez de randonner en petit comité en respectant les gestes barrières.

Prenez bien soin de vous, sincères amitiés et à bientôt sur nos sentiers !

Jean Jacques, président « LEI ESCLOPS »

